

LE VIOLON

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de 50 cents par année, invariablement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit cents la douzaine. Toutes communications doivent être adressées comme suit :

LE VIOLON,
45, Place Jacques-Cartier,
MONTRÉAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTRÉAL, 30 AVRIL 1887



LE GEANT ET LES NAINS ROUGES

Il y avait une fois un géant qui avait une grosse hache. Il s'avancait dans les bois francs et buchait de droite à gauche pour ouvrir des chemins et bâtir de nouvelles paroisses.

Le géant ne s'occupait que de son affaire. Il se fichait des cancons et des bêtises que disaient ses ennemis.

Un jour il marche, marche, marche et fatigué par la longue route, il s'endort.

Pendant qu'il dormait une bande de petits nains rouges, de petits nains pas plus longs que le pouce. résolurent de le faire prisonnier, en l'enchaînant avec du fil blanc. Leur plan était de s'emparer du géant et de le faire périr.

Le roi de la tribu des nains s'appelait Mercier, et, comme tous ses sujets, il avait une horreur extrême des géants, surtout de ceux qui portaient de longues robes noires comme celui qui s'était endormi.

Lorsque Mercier se fut assuré que le géant dormait profondément il s'approcha de lui avec quelques amis et le lia aux souches de la forêt avec du fil blanc, provenant d'une vieille corde échiffée.

Il prit des seaux remplis de boue et les lança sur le géant avec l'espoir de l'étouffer.

Malheureusement il n'était pas assez fort pour atteindre le bout de son soulier et la boue qu'il lança lui rejaillit sur la figure et sur son chapeau de *castor*.

Tout à coup le géant éprouva une fraîcheur.

Il se réveilla et le roi des nains fut surpris son seau à la main.

Voyant qu'il allait être écrasé comme un ver de terre, il prit le parti le plus prudent, celui de se mettre à genoux devant le colosse et de lui demander mille pardons.

La morale de ce conte, mes chers petits enfants, est qu'il est toujours dangereux de s'attaquer à plus fort que soi.

SEANCE DU CABINET MERCIER

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'hôtel du gouvernement sous la présidence de l'honorable M. Mercier.

Mercier.—Je vous ai assemblés aujourd'hui, mes amis, pour vous donner un exposé clair et précis de la situation. Je vous avertis qu'elle n'a rien d'encourageant. Les fonds sont triomphalement bas dans la caisse. Aussi il faut user de discrétion et de prudence. Si nous prenons le beurre à poignée nous sommes flambés.

Duhamel.—Notre chef a raison ; il faut y aller en douceur. Pour ma part, je ne suis pas accoutumé à gagner \$3,000 par année, et je crois que les conservateurs ne nous per-

mettront pas de prendre ici le goût de tinette. Nous n'avons pas les moyens de risquer le pouvoir. Nous ne sommes pas gros manche avec le lieutenant-gouverneur Masson qui est capable de nous donner la pelle au moindre petit vote de non-confiance. Je vous le répète, messieurs, il faut y aller en douceur, notre administration est jeune, vous savez

Gagnon.—Duhamel parle comme un gros livre. Je suis d'avis, moi aussi, que nous devons faire les morts pendant le reste de la session.

McShane.—Il nous faut penser aux amis. Nous avons nos salaires, il est vrai, mais le parti réclame sa juste part du patronage. Il est de nécessité de tenir une dragée haute pour les entrepreneurs. Les entrepreneurs sont les gens qui contribuent le plus au fonds des élections. Par exemple nous pourrions en sous main demander des soumissions pour l'annexe du palais de justice à Montréal. C'est une affaire d'au moins \$100,000. Un pot de vin de \$10,000 ne serait que raisonnable pour le soumissionnaire heureux.

Duhamel.—Nous avons des petites dettes criardes. Vous vous rappelez, messieurs, que lors de la formation de notre cabinet nous nous sommes solidairement rendus responsables pour les capots de mouton de Perse de nos nouveaux amis. Il faudra abouler les coppes avant le mois de mai. Les fourreurs de la rue Notre-Dame pourraient bien nous fourrer Jedans, s'ils mettaient nos billets entre les mains des avocats.

Mercier.—La balance à payer n'est pas considérable. Qu'est-ce qui vous empêche de mettre ces capots-là aux pawn-shops. Ça les préserverait des mites.

Gagnon.—C'est une bonne idée. Ça sera un moyen de faire taire une couple de braillards.

Shchyn.—Changement de propos, mes amis, le G. V. Trudel commence à m'embêter joliment, ses castors ont des exigences. Tenez, par exemple, il y a M. Nazaire Bourgoin qui renâcle parcequ'on lui a donné un adjoint comme avocat du revenu. Il tient mordicus à se faire nommer protonotaire à Montréal à la place de M. Gendron.

Mercier.—Arrêtez là, s'il vous plaît, la place de protonotaire revient de droit à un bon rouge éprouvé. Il faut donner la nomination à un ami qui a failli être nommé juge sous l'administration MacKenzie. Quand on ne peut pas faire des juges on fait des greffiers, comme le dit le proverbe anglais, *half a loaf is better than no bread*.

Duhamel.—Laissons à nos amis d'Ottawa le soin de nommer des juges. Vous savez que j'ai perdu la voix dans les dernières élections. Ma santé est très précaire. Je retiens la place de Gendron pour moi, ça me fera un bon fromage à ronger pour mes vieux jours.

Mercier.—C'est parfait, mon ami. Ton remplaçant dans le cabinet est tout trouvé. Turcotte deviendra secrétaire provincial.

Tous les ministres en chœur.—Bravo ! bravo !

Mercier.—Il est malheureux, mes amis, que nous n'ayons pas dans nos rangs, quelques brasseurs d'affaires capables de faire tomber des coppes dans notre coffre.

Duhamel.—N'avons-nous pas Phaneuf et Campeau ?

Mercier.—Oui, à défaut d'autres, ils feront notre affaire. Nous allons leur écrire aujourd'hui pour leur dire de faire mousser le job du palais de justice.

McShane.—Il y a l'affaire des Boodlers. Je suis plus sérieux que tu crois là-dedans. Il faut que la Commission Royale travaille dans le joint. Je ne suis pas compromis, Dieu merci, et je tiens à exposer la canaille de la corporation de Montréal.

Mercier.—Tu t'emportes comme une soupe au lait, mon cher Jimmy. Tu devrais réfléchir un peu plus longuement sur la chose. Que dirais-tu si trois ou quatre de nos amis se trouvaient compromis dans l'enquête.

McShane.—Je m'en fiche comme de l'an quarante. Ma popularité avant tout. Je suis l'honest Jimmy.

Mercier.—Puisque tu le prends sur ton là, tu vas gâter les affaires. Attention ! Jimmy. Tu sais bien comme moi, que l'institution des Boodlers de Montréal a été créée uniquement pour donner du patronage aux libéraux, qui étaient dans l'opposition à Ottawa et à Québec. Les rouges commandaient à l'hôtel de ville et ils se servaient de leur influence pour verser de l'argent dans le fonds électoral. S'il y a quelqu'un de condamné ça sera assurément un rouge. Ainsi attention.

McShane.—I dont care a dam. Envoie fort !

Mercier.—N'importe ! il y aura une paillette dans le bill de la Commission Royale qui aura pour effet d'annuler son rapport. Tu comprends, il faut sauver les amis.

Dites-nous donc ce que c'est que l'Huile d'Argent ?

HO ! LA POMPE !

La ville de Saint-Jean (Dorchester) possède depuis 1876 une pompe à vapeur à incendie plaquée en argent.

Cette plaque est la gloire de la municipalité.

Impossible d'avoir une démonstration publique à Saint-Jean sans la pompe.

S'agit-il de la procession de la Fête-Dieu, la pompe est astiquée et rendue luisante comme un soleil. Elle précède le dais avec une garde d'honneur.

Veut-on célébrer la fête de la Reine, il n'est pas nécessaire d'avoir une revue de la milice, il suffit de sortir la pompe avec un bouquet aux proportions colossales dans la cheminée de la vapeur.

Faut-il honorer un nouveau maire à l'occasion de son installation ? Ho ! la pompe devant l'hôtel-de-ville.

Un vieux citoyen célèbre-t-il ses noces d'or ; vite ! la pompe est conduite en face de sa résidence et la traite est payée au capitaine et aux deux pompiers.

La municipalité est-elle notifiée de la visite d'un grand personnage ? le conseil s'assemble. Le maire prend le fauteuil et la première question à l'ordre du jour est : La pompe est-elle en bon ordre ?

Sur la réponse affirmative du président du comité du feu il est résolu que la pompe accompagnera l'adresse qui sera présenté à l'illustre visiteur.

Monseigneur de Montréal arrive-t-il à Saint-Jean pour présider une cérémonie religieuse, on ne saurait le fêter plus triomphalement qu'en conduisant la pompe à vapeur devant le portique de l'église.

M. le conseiller Trois Etoiles devient-il le père de jumeaux, le jour du baptême la pompe est amenée devant sa résidence et les trois pompiers sont traités à tire larigot.

Au cours de l'été de 1879 le conseil municipal de St. Jean apprend que le 13ème régiment de Brooklyn se rend à Montréal pour la célébration de la fête de la Reine.

Les volontaires ne s'arrêteront pas à la ville, mais il faudra saluer leur passage.

Ho ! la pompe !! La pompe est astiquée, frottée et polie à outrance, on la conduit à la gare et au passage du régiment américain on l'exhibe comme le jumbo de la place. La vapeur est levée et le sifflet se fait entendre.

Les yankees croient que le feu est à la ville. Ils regardent la pompe décorée de fleurs et ils s'assurent que la présence de cette machine n'est qu'une démonstration civique en leur honneur.

Lorsque l'Orateur de l'Assemblée Législative reviendra à sa ville natale après les travaux de la session, la pompe sera là pour rehausser l'éclat de son arrivée.

La pompe de St. Jean, bref, est la joie de son peuple, l'orgueil de la municipalité : *O pompa ! tu latria populi, tu glorificatio municipalitatis nostrae ! ! !*

On nous assure que la municipalité est à la veille d'adopter des règlements sérieux au sujet de sa pompe.

Il sera décrété par le conseil.

1. Que tous les habitants de la ville de St. Jean sont pompiers de naissance.

2. Que la pompe devra toujours être essayée la veille d'un incendie.

3. Que la pompe ne sera livrée aux pompiers en cas de feu qu'après un ordre signé par deux échevins et paraphé par le maire.

Vive la pompe de St. Jean !

Dites-nous donc ce que c'est que l'Huile d'Argent ?

TELEGRAMMES.

(Service spécial du VIOLON.)

St François du Lac, 25 Avril 1887.

A Monsieur V. Gladu M.P.P., Québec.

Y a-t-il encore des places de messenger à la chambre ?

Narcisse Beaulac, Léopold Bellerose, Herménégilde Lauzière, Nazaire Laroche et Raphaël Descheneux espèrent que tu vas les faire nommer.

ZÉPHIRIN BARIL.

Québec, 25 avril 1887.

A Z. Baril, Ecr avocat, St François du Lac.

Trop de messagers à la chambre Mercier en a déjà nommé deux cents vingt sept dont deux douteux. Dit qu'il n'a plus de places à donner.

(Signé)

V. GLADU.

Montréal, 26 avril 1887.

A l'Hon. H. Mercier, Québec.

Entrepreneurs rouges de Montréal commencent tirer langue. Faut donner jobs au plus coupant. Ont envie d'avoir des contrats comme les St Louis, attendent après soumissions pour dépendances de palais de justice. Quand est-ce que ça va venir ?

PHANEUF.

Dites-nous donc ce que c'est que l'Huile d'Argent ?

Discours de cuisinier

Les cuisiniers français ayant tenu un congrès à Paris, leur réunion a inspiré au *National* l'amusante fantaisie suivante :

"Une indiscretion m'a mis en possession du discours très violent, mais plein de couleur locale, prononcé par le président de ces grandes assises culinaires.

"Lisez et dégustez :

"Compagnon, on vous dit à l'entrée de quoi il s'agit ; donc, si je m'entremets ici, ce n'est pas avec l'intention de me laisser aller à des *hors-d'œuvre*, et ce n'est pas un discours à la *grimauve* que j'ai apporté dans ma serviette.

"Il y a assez longtemps que nous sommes dans la *purée* et dans le *pétrin* ; si cela continue, nous sommes *frits* ; ou nous *plume* comme de simples *pigeons*, tout en prétendant que nous cultivons la *carotte* et que nous faisons notre *beurre*. On part de là pour *éplucher* tous nos actes.

"Doux comme des *moutons*, tendres comme des *agneaux*, nous n'appartenons, il est vrai, ni à la *gomme* ni au *gratin*, et nous n'avons pas la moindre *brochette* à notre boutonnière ; mais nous sommes *pétris* de bonnes intentions. Nous sommes la *crème* des travailleurs, et les patrons veulent nous *saler*.

"A quoi espère-t-on nous *réduire* ?

"Assez de *farces*, de promesses *entrelardées* de *canards*. On a tout fait pour nous *aigrir*, en nous traitant comme des *oies*. Nous ne voulons pas être plus longtemps *dindons*. Si parmi nous il y a quelques *lapins*, il y a aussi trop de gens *tièdes*, trop de *livres* ; nous marchons comme des *tortues*, des *escargots* ou des *écrevisses*. Nos *broches* et nos *boulettes* sont la cause de notre *four* perpétuel.

"Cessons d'être *pot-au-feu* et portons un défi à la gente politique aussi bien qu'à la *financière*. Il ne faut pas attendre les *alouettes* toutes *rôties*, en ménageant la chèvre et le *chou*. Toutes les questions qui nous concernent doivent être *clarifiées*.

"Mettons donc tous la main à la *pâte* !

"Nos oppresseurs verront que nous sommes prêts à leur flanquer une *fricassée*. Députés, ministres, tous y passeront, aussi bien ceux qui ont des *côtelettes* que les autres. Nous ne voulons plus de *Goblet*. Un seul ministre nous plaît ; c'est *Boulanger*.

Aux armes ! plus de parole qui *vole au vent* ! faisons tout *sauter*, tout *flanber* ! S'il faut *aller au feu*, allons y. *Daubons* sur la police et ne nous laissons pas *larder* et *embracher* sans *parler* !

Le *vin* est tiré. Allons cueillir des *lauriers* ou boire un *bouillon* !